

Natura 2000 et l'Orchidée odorante : une histoire de partenaires...

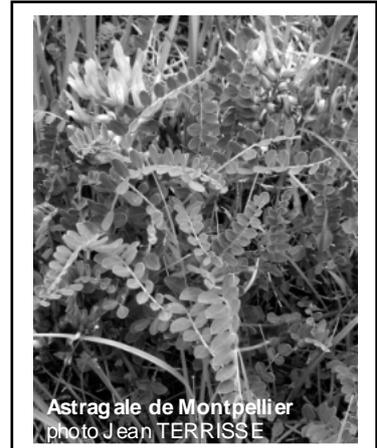
Le 05 mars dernier, de curieuses activités avaient lieu aux « Chaudrolles », à St Sulpice de Cognac : un petit groupe de courageux, bravant la neige et le froid, sciaient, coupaient, fauchaient... Quelle mouche les avait donc piqués ?

Il s'agissait simplement d'une première étape de la restauration biologique des pelouses sèches. Ce lieu-dit où la roche calcaire affleure à ras de terre, voit se développer sur son sol une végétation très particulière : ici, comme en zone méditerranéenne, poussent des plantes spécifiquement adaptées à ces sols sans profondeur, vite et intensément réchauffés par le soleil, secs, arides presque. Sur quelques hectares à peine, on se croirait en Provence. On y trouve, facilement reconnaissables, genévriers et Chênes pubescents noueux et rabougris, mais



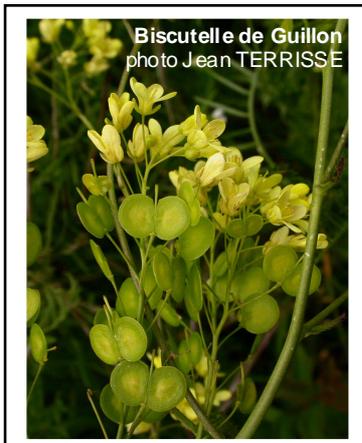
Orchidée odorante
photos Jean TERRISSE

aussi et surtout la Biscutelle de Guillon avec ses fruits en forme de lunettes (plante « micro-endémique » du centre-ouest de la France, c'est à dire qui n'existe que là au monde), l'Astragale de Montpellier (protégée en Poitou-Charentes) et, parmi les 11 espèces d'orchidées recensées sur le site, la rare Orchidée odorante (*Orchis coriophora ssp. fragrans*



Astragale de Montpellier
photo Jean TERRISSE

pour les intimes, qui apprécieront aussi sa suave odeur de vanille). Protégée en France en raison de sa rareté, St Sulpice de Cognac est l'unique localité charentaise cette sous-espèce de l'Orchis punaise.



Biscutelle de Guillon
photo Jean TERRISSE

Pourtant, avec la cessation des activités anciennes, la végétation de ces pelouses se modifiait radicalement : le brachypode, une graminée haute et dense connue localement sous le nom de « palenne », remplaçait peu à peu la végétation spécifique aux pelouses, puis faisait place à son tour aux arbustes, et, au final, à des boisements calcaires secs. Ces modifications des conditions locales (sol, micro-climat, ombrage, concurrence racinaire...) engendraient la lente disparition des espèces remarquables et caractéristiques.

Or, la vallée de l'Antenne fut remarquée des biologistes et

proposée pour intégrer le réseau des sites naturels importants à l'échelle Européenne : le réseau Natura 2000. Lorsque fut élaboré le Document d'Objectifs de la vallée en 2003 (validé le 12-02-04 par le comité de pilotage local), la Commune, les autres propriétaires, la Société Française d'Orchidophilie et les opérateurs du Document d'Objectifs se sont accordés sur la nécessité de préserver ce patrimoine unique et de restaurer les conditions de milieu favorables au développement des pelouses sèches, de l'*Orchis fragrans*, de la Biscutelle et de l'Astragale sur les secteurs où le taux d'embroussaillage, suffisamment modeste, le permettait encore.



Secteur à restaurer (embroussaillé)
photo Laurent PRECIGOUT

C'était le début d'un travail multi-partenarial dont la première étape fut la conduite d'un chantier de bénévoles, le 05 mars dernier, pour débroussailler les secteurs qui pouvaient encore l'être. Malgré la neige qui découragea en dernière minute beaucoup de bonnes volontés, trois courageux bénévoles

de la SFO et de Charente-Nature travaillèrent sans relâche de 9h à 15h pour redonner vie à ce site, et les équipes communales assurèrent, dès le lundi suivant, le brûlage des bois et broussailles enlevés. Toutes les précautions nécessaires furent prises pour garantir la sécurité des travailleurs : en effet, pas question de se promener dans ce secteur sans être accompagné : l'exploitation historique du site pour l'extraction de la pierre a laissé derrière elle un véritable gruyère de galeries et de puits, parfois de plus de 30m de fond, souvent invisibles sous la végétation et d'une grande dangerosité pour le promeneur non averti. Il est donc rigoureusement déconseillé de s'y aventurer et la commune y a d'ailleurs restreint l'accès en raison des dangers encourus.



La deuxième étape consistera à entretenir les secteurs débroussaillés par les bénévoles. Ce sera effectué par la commune de St Sulpice de Cognac et ses équipes : sur les conseils des botanistes, les fauches des bords du chemin qui traverse le site, dont la commune a la responsabilité, seront désormais effectuées en dehors des périodes de floraison et de fructification des plantes à protéger, afin de leur permettre d'accomplir leur cycle de reproduction au complet. Sur les secteurs fraîchement débroussaillés, la commune réalisera chaque année des fauches spécifiques, avec l'accord des propriétaires là où nécessaire. Le coût sera pris en charge par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable par le biais d'un « Contrat Natura 2000 » de 5 ans, renouvelable.

Les relevés biologiques effectués avant le chantier par les experts de Charente-Nature permettront dans l'avenir de juger des effets positifs du débroussaillage et de l'entretien sur les plantes remarquables. Les résultats attendus sont le retour vers une bonne diversité végétale, et l'accroissement des populations d'orchidées, de biscutelle et d'astragale. De nombreuses expériences similaires de restauration ont déjà été conduites en France et en Charente par la SFO, Charente-Nature et le Conservatoire des Espaces Naturels de Poitou-Charentes, toujours couronnées de succès. Aussi, les partenaires n'en attendent pas moins pour St Sulpice de Cognac !

Emmanuelle CHAMPION (Ligue pour la Protection des Oiseaux)
animatrice du Document d'Objectifs de la vallée de l'Antenne